AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ***Après 15 ans de développement, la filière marque le pas, notamment en grandes cultures bio dont le Gers reste le département leader.***

Surmonter les turbulences de la crise

Bonifiée par l'effet Covid de 2020 et 2021 et l'accélération des ventes de proximité, la filière bio n'a pu poursuivre sa croissance dès le début de 2022, avec l'arrivée de la guerre en Ukraine et l'inflation qui s'en est suivie.

La chute du pouvoir d'achat des français, s'est traduite par 9 % de chute de la consommation bio en volume mais une hausse de 12 % en valeur depuis 2019.

Ces changements ont entraîné la fermeture de rayons bio en grandes surfaces, ainsi qu'une régression des ventes (-11 %) dans les magasins spécialisés. Les prix du bio à la consommation ont malgré tout poursuivi leur hausse, impulsée par des intermédiaires recherchant souvent des marges amplifiées (transformateurs, industriels et distributeurs).

Depuis mai 2022 les quotas et droits d'exportation ont été levés en Ukraine, accélérant l'entrée de viande blanche mais aussi de graines y compris bio à bas coût en Europe de l'ouest.

En France, le système d'aides à la conversion, encadré par le programme AMBITION bio 2022, ne régule plus les surfaces aidées depuis 2015, même en cas d'encombrement des marchés, contrairement au dispositif en vigueur de 2010 à 2014. Ainsi les surfaces en grandes cultures ont doublé en 5 ans de 2018 à 2022 conduisant à la crise structurelle actuelle.

Ces affirmations se vérifient aussi en production de plantes aromatiques, de viande, de lait ou de vin.

Quelles solutions adaptatives ?

Parmi les ajustements possibles : la mise en place de légumineuses fourragères (luzerne, trèfles, sainfoin, lotier) solutionne les cas de parcelles aux sols squelettiques, sans réserve en eau, appauvris en matière organique. Nous retrouvons ces sols sur toutes les pentes fortes exposées à l'ouest ou en soulan. Ce choix reste agronomique et ne répond qu'au cas des sols vieillis par l'érosion.

En grandes cultures bio toutes les productions sont concernées par la crise économique, y compris le soja bio malgré son déficit structurel historique national : de fait, le prix de marché en produits de soja bio français à 600 € par tonne se situe juste au-dessus de celui des produits d'importations (Brésil, Togo, Ukraine).

Réorganiser son assolement en faveur du soja résilient sur les prix n'est pas simple, car cet oléagineux fournisseur de protéines, subit de plein fouet les assauts répétés du climat (pluies diluviennes alternant avec températures tropicales).

Les conséquences culturales sont lourdes en situation biologique sur des plantes sensibles et soumises au stress comme le soja.

En effet l'absence de solutions phytosanitaires efficaces face aux ravageurs (héliotis, pyrales, punaises) en bio, s'ajoute parfois à des disponibilités en eau d'irrigation revues à la baisse.

Tous les autres produits céréaliers, ont subi une chute de 50 % en un an de leur prix de vente, ramené parfois en dessous du prix des grains conventionnels : le Gers a ainsi été amené à déclasser en conventionnel 5 à 20 % de ses graines récoltées sur 2022 mais aussi 2023 (tournesol, blé, orge, triticale, avoine).

La filière grandes cultures bio propose des repères

L'interprofession Bio-Occitanie a proposé fin septembre des scénarii de mise en culture, soit pour les cultures destinées à l'alimentation humaine (*cf tableau*), soit pour des cultures destinées à l'alimentation animale *(cf tableau*).

Sur le tableau réservé à l'alimentation humaine, hormis les blés de qualité sous contrat, toutes les cultures d'hiver (petit et grand épeautre-orge de brasserie-avoine de floconnerie, seigle meunier) sont en surproduction (y compris le colza bio dont le prix a diminué de 40 % sur deux ans).

Par contre, les cultures de légumineuses à graines (lentilles, pois chiches) et le lin sous contrat sont demandés avec des prix soutenus, car justement il s'agit de cultures délicates à produire, sensibles aux aléas climatiques (verse, avortement, coulure, maladie botrytis). Seul le soja de qualité reste demandé à des prix très basiques.

Pour les graines d'alimentation animale (*cf tableau*). Le maïs et le soja, en diminution de volume en 2022, restaient porteurs ; mais l'abondante récolte de maïs en 2023, devrait entrainer son prix vers celui du blé bio (240€/tonne). Les orges triticales avoines fourragères, comme le blé, sont en report de stock important.

Pyrale du haricot sur soja : stade avancé en octobre 2023, prête à se nymphoser, tombée au sol, elle y passera l'hiver et s'envolera en juin 2024.

Plant de soja cultivé en sec, sol de plateau auscitain limoneux profond : double effet des températures extrêmes d'août : 80 % d'avortement et le reste en gousses envahies par la pyrale.

PRÉCONISATIONS D'EMBLAVEMENT POUR LA RÉCOLTE 2023 - ALIMENTATION HUMAINE

Cultures	Préconisation	Contextes & Commentaires
Blé Panifiable		Stocks importants et concurrence forte d'autres bassins de production (atlantique / centre). Amendement nécessaire pour la qualité et éviter le déclassement en fourrager.
Blé Dur		Vigilance sur la qualité attendue par le marché. Culture à maintenir dans les bassins adaptés. Contractualisation obligatoire dans un marché saturé.
Orge brassicole		Culture uniquement contractuelle en variété pure (s'assurer du débouché). Bonne qualité demandée.
Tournesol Lino		Le marché subit encore la crise ukrainienne. Plus compliqué d'obtenir des contrats
Tournesol Oléique		Marché subit encore la crise ukrainienne. Présence de stocks importants d'huile et de graines. Situation en France critique (prix égaux à ceux du conventionnel)
Colza		Marché saturé dû à l'arrivée de nouveaux intervenants. Interrogation sur l'impact de la sécheresse au semis.
Soja AH		Marché uniquement contractuel, de niche. Risque de mauvaise qualité les années à forte pression.
Lentilles		Marché uniquement contractuel.
Pois-chiches		Marché uniquement contractuel, de niche.
Lin		Marché de niche uniquement contractuel.
Cameline, chia, etc.		Cultures de diversification, uniquement contractuelles pour des marchés de niche.

Culture à développer
Culture à maintenir
Culture à diminuer

Marchés porteurs, à la hausse ou stabilisé
Marché équilibré, risque de dépréciation des prix Bio
Marché encombré, Risque de déclassement en conventionnel

PRÉCONISATIONS D'EMBLAVEMENT POUR LA RÉCOLTE 2024 - ALIMENTATION ANIMALE

Cultures	Bio	C2	Contextes & Commentaires
Blé Fourrager		Conv	Le blé fourrager est à privilégier aux autres céréales fourragères (triticale et orge) et a l'avantage d'avoir une valeur protéique plus élevée.
Triticale		Conv	Le blé fourrager est à privilégier aux autres céréales fourragères (triticale et orge). Déclassement potentiel
Orge		Conv	Le blé fourrager est à privilégier aux autres céréales fourragères (triticale et orge). Déclassement potentiel.
Pois et Féveroles		Conv	Avec les problématiques actuelles du marché en soja, toutes les sources de protéines se développent.
Soja AA		Conv	Le marché reste demandeur (filières porteuses dans le Sud-Ouest), afin de compléter les filières d'importations.
Maïs		Conv	Marché subit la pression en prix et en volumes des céréales fourragères.
Sorgho		Conv	Marché de niche en lien avec le maïs. A contractualiser.
Mélanges			Uniquement contractuel ou si le tri est effectué à la ferme. (Blés issus de mélanges → blés fourragers)

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Culture à développer
Culture à maintenir
Culture à diminuer

Marchés porteurs, à la hausse ou stabilisé
Marché équilibré, risque de dépréciation des prix bio
Marché encombré. Risque de déclassement en conventionnel

Quel avenir pour ces grandes cultures bio ?

Les filières bio sont très interdépendantes, les végétaux des céréaliers, servant de nourriture aux porcs volailles et ruminants des éleveurs.

Ainsi la chute de consommations de viande issue d'animaux en bio, impacte par leur sous consommation d'aliments bio, l'utilisation des graines bio.

A l'image des actions conduites dans certains pays, deux axes d'amélioration sont possibles sur :

- l'amont en régulant les conversions selon le marché, an par an au fil de l'eau : action à moyen terme.
- l'aval à court terme en recentrant l'intérêt de l'alimentation humaine bio « label de qualité reconnu par l'INAO » vis-à-vis des autres labels divers et variés (HVE, sans désherbant, naturel etc.), en rappelant les aménités positives de la bio sur le travail, la structuration des filières courtes, l'air, l'eau, le sol et l'environnement.

Aujourd'hui la crise est installée. À court terme des solutions d'urgence telles que les enveloppes de crise, n'atténueront le problème que temporairement ; une aide de l'écorégime niveau 3 à 145 €/ha pourrait s'y ajouter. Cette orientation serait un signe fort d'accompagnement public d'une filière impactée par sa propre croissance.